

Migration, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar¹

Andonirina Rakotonarivo
Université catholique de Louvain
Centre de recherche en démographie et sociétés
Place Montesquieu 1/17, 1348, Louvain la Neuve, Belgique
andorakotonarivo@yahoo.fr

Résumé

La connaissance des causes et des modalités de l'émigration rurale peut-être un pas en avant dans la compréhension des difficultés économiques des campagnes malgaches. Quelles sont les conséquences des migrations rurales sur l'économie locale des villages de départ ? Notre travail, à une échelle ponctuelle et réduite, à la mesure de nos moyens, se propose d'apporter certains éléments de compréhension du phénomène migratoire sur deux sites particuliers des Hautes Terres, Ampitatafika et Sandrandahy. Le principal objectif de notre recherche est l'identification des conséquences des migrations à partir du milieu rural des Hautes Terres malgaches sur le développement socioéconomique local de ces régions d'origine. En quoi et comment agissent-elles sur l'économie locale et les conditions de vie des ménages des zones de départ ? Contribuent-elles à aggraver la pauvreté des villages quittés ? Constituent-elles un levier pour le développement des ces zones ?

Mots-clés : Migration, développement, transferts, lien social, Madagascar

Abstract

Knowing the causes and conditions of rural out-migration may be a step forward in understanding poverty and economic problems in rural Madagascar. What are the consequences of rural migration on the local economy of villages in the first place? Our work, at a microlevel proposes to bring several elements to migration on two particular areas in the Highlands, Ampitatafika and Sandrandahy. The main objective of our research is to identify the effects of rural out-migration from Malagasy Highlands on the local socio-economic development in origin area. How do they impact on the local economy and living conditions of households in origin area? Do they contribute to alleviate poverty in villages? Are they an efficient development tool?

Keywords: Migration, development, remittances, social tie, Madagascar

« *La misère est un maître qui fait faire beaucoup de kilomètres²* ». L'ouvrage de

1. Cet article est tiré d'une thèse de doctorat en démographie, soutenue en Décembre 2008 à l'Université de Paris 5, sous la direction de Frédéric SANDRON.

Raison (1984, p.5) sur l'enracinement et la mobilité des habitants des Hautes Terres de Madagascar commence par cette traduction d'un adage local. La référence commune à la pauvreté et à la mobilité qui se retrouve dans cette sagesse ancestrale plus que centenaire est intéressante à plus d'un titre. Elle montre que depuis de nombreuses décennies, les Malgaches des Hautes Terres connaissent certaines formes de mobilité et que les départs sont perçus comme étant liés à la pauvreté.

La mobilité des populations, de façon plus générale, n'est pas un phénomène récent à Madagascar. Le peuplement de l'île est lui-même le résultat de l'installation de vagues de migrants arrivés par la mer à partir du IV^e siècle (Ralaimihoatra, 1965). Comme beaucoup d'autres pays en développement, Madagascar fait face à un manque crucial de données de population en général, et en matière de migrations en particulier. De nombreuses questions se posent ainsi sur les migrations malgaches, portant sur les origines des mouvements, l'importance et la direction des flux ainsi que les implications des déplacements. Par ailleurs, depuis plusieurs décennies, la population malgache est très inégalement répartie sur le territoire et ce déséquilibre persiste jusqu'aujourd'hui. Des concentrations pouvant aller jusqu'à 120 habitants/km² sont enregistrées sur les Hautes Terres Centrales, régions d'occupation ancienne, autour des grands centres urbains et dans les vastes plaines rizicoles (Instat, 1997) alors que d'autres régions sont presque vides, avec cinq habitants au km² (Pierre Bernard, 2007). De nombreux

programmes ont vu le jour pour tenter d'organiser la répartition des ruraux et pour aménager certaines zones afin d'encourager la migration d'agriculteurs. La question de la pression sur les ressources, accentuant le dénuement des habitants des zones très peuplées et celle d'un éventuel rééquilibrage par les migrations, qu'elles soient spontanées ou organisées, sont au centre de la réflexion actuelle sur le peuplement de l'île.

De plus, Madagascar se distingue aujourd'hui encore par une forte proportion de la population vivant dans le monde rural, où résident 78% des habitants en 2004 (Instat, 2006). Ce milieu est dominé par l'activité agricole, avec, au premier plan, la riziculture qui fournit l'aliment de base de la population. Les exploitations agricoles sont de petite taille et faiblement équipées, en particulier dans la région des Hautes Terres, où la pression foncière s'accroît de génération en génération. La production à majorité autoconsommée reste déficitaire. L'insécurité alimentaire ainsi sévit dans de nombreuses régions, avec des périodes de soudure pouvant excéder les trois mois. La pauvreté sévit fortement en milieu rural, avec plus de 77% des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté (Instat, 2006). On observe de ce fait un phénomène d'exode rural à Madagascar, qui est allé croissant au fil des années. Sans que cela ait été quantifié au niveau national, quelques observations de terrain (Raison, 1984 ; Roy, 1963) ont permis de noter la multiplication des départs à partir des villages de campagne.

La connaissance des causes et des

2. *Ny fahoriana mahazaka maniraka.*

modalités de l'émigration rurale, ainsi que des liens gardés par les migrants avec leur village d'origine peuvent être un pas en avant dans la compréhension des difficultés économiques des campagnes malgaches. De plus, la question de l'effet des ces départs sur des villages ruraux déjà confrontés à une grande pauvreté se pose au vu des ces chiffres. Quelles sont les conséquences de ces migrations sur l'économie locale des villages de départ ? La littérature montre diverses implications des flux migratoires sur les zones d'origine, sans aboutir à un consensus (Lucas et Stark, 1985 ; Rosenzweig, 1988 ; Taylor, 1992 ; Colin et al. 1997). Qu'en est-il du cas particulier des villages ruraux des Hautes Terres malgaches ? Les migrations contribuent-elles à appauvrir les localités quittées par les migrants ou sont-elles un levier pour le développement local ? Notre travail, à une échelle ponctuelle et réduite, à la mesure de nos moyens, se propose d'apporter certains éléments de compréhension du phénomène migratoire sur deux sites particuliers des Hautes Terres, Ampitafika et Sandrandahy (Figure 1). Un des objectifs de notre recherche est l'identification des conséquences des migrations à partir du milieu rural des Hautes Terres malgaches sur le développement socioéconomique local de ces régions d'origine. En quoi et comment agissent-elles sur l'économie locale et les conditions de vie des ménages des zones de départ ? Contribuent-elles à aggraver la pauvreté des villages quittés ou constituent-elles un levier pour le développement des ces zones ?

Le cadre général de l'étude

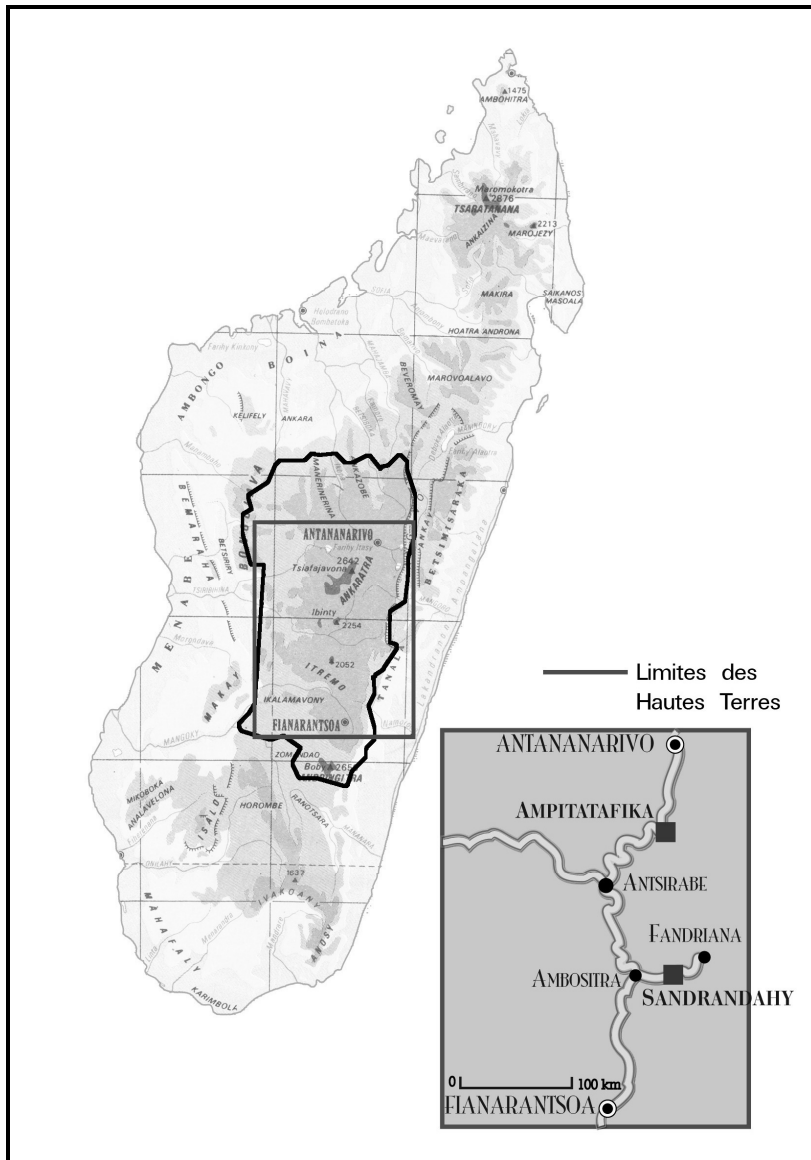
L'accroissement des mouvements migratoires à Madagascar

Le taux de migration à Madagascar est de 14,8% en 2004 (Instat, 2006). Selon la définition de l'Institut National de la Statistique, c'est la proportion de personnes qui ont déjà changé de district de résidence au moins une fois dans leur vie³. Sur l'ensemble de la population, les mouvements paraissent faibles. Cela s'explique par la définition de la migration adoptée dans le recensement malgache, qui néglige un grand nombre de mouvements de population et notamment les mouvements intra-districts, qui se font généralement des villages vers la ville la plus proche. Néanmoins, les statistiques officielles montrent une tendance à la hausse des effectifs de migrants des 20 dernières années (Instat, 1997).

La migration à Madagascar est avant tout économique : la première cause des migrations inter-districts recensées est la recherche d'emploi. Sur 100 personnes interrogées dans l'Enquête Périodique auprès des Ménages menée en 2004, ayant changé de district de résidence au moins une fois dans leur vie, 20 citent la recherche d'un meilleur emploi comme raison de leur déplacement et 10 la recherche d'un meilleur salaire. Les raisons professionnelles, comme l'affectation, ou le changement de lieu de travail tiennent également une place importante dans les motivations des migrants, au même titre que le mariage, cités chacun par 14,7% d'entre eux (Instat, 2006).

3. La migration est définie dans le recensement comme un changement de district de résidence pendant au moins 6 mois consécutifs.

Figure 1- Carte de situation des zones d'études



Cadre conceptuel : l'approche collective et communautaire des migrations

La diversité des approches sur l'étude des migrations laisse apparaître de nombreux clivages entre les différents courants de pensée. Les principaux thèmes d'opposition des auteurs concernent le temps, le niveau de décision et le niveau d'analyse (Massey, 1990). Qu'elle soit vue comme un processus historique, nécessitant la prise en compte des changements sociaux et économiques au cours du temps, comme un acte de maximisation du profit individuel (Todaro, 1969 ; Lee, 1966), comme une stratégie collective (Stark et Levhari, 1982 ; Massey, 1990) ou encore comme la conséquence de différences de conditions macroéconomiques structurelles (Harris et Todaro, 1970), la migration est un phénomène complexe qui n'a aujourd'hui encore pas trouvé de cadre d'analyse global, intégrant toutes ses dimensions explicatives.

Dans cette profusion d'approches, au regard de la problématique de travail, les approches prenant en compte le niveau d'analyse communautaire, comme la nouvelle économie des migrations, ainsi que les approches sociologiques inscrivant la migration dans une stratégie collective semble être celles qui répondent le mieux à notre questionnement et au contexte d'études. Ce courant préconise que la décision de migrer ne doit pas être considérée comme la décision d'un individu, mais comme une décision collective, prise par des unités plus

large regroupant des personnes liées entre elles par divers types de relations, qui sont typiquement un ménage ou une famille (Demeny et McNicoll, 2003), dans un objectif de maximisation du revenu et de minimisation des risques familiaux (Stark, 1991).

L'importance du lien social dans la communauté malgache (Rakotonaivo, 2003), l'imbrication du social et de l'économique ainsi que la prédominance de la pensée et de l'action collective dans le quotidien des ruraux et en particulier ceux des Hautes Terres (Condominas, 1991) suggèrent que le processus migratoire doit s'inscrire également dans des objectifs communs à la société de départ. En effet, la solidarité communautaire, connue sous le nom de *fihavanana*⁴ est une valeur fondamentale de la société malgache. Elle se manifeste par des gestes d'entraide, des considérations et des actions collectives dans tous les actes de la vie quotidienne (Ranaivoarson, 2001). Ce contexte particulier pose alors la question sur la dimension familiale et communautaire de la migration. Pour mettre en lumière l'existence ou non de comportements collectifs ainsi que de retombées communes à redistribuer autour de la migration, l'analyse du rôle familial et communautaire dans la prise de décision, ainsi que du rôle des liens interpersonnels dans le processus de migration apparaissent comme étant un cadre adapté.

Les données

L'enquête Référence 4D

L'enquête Référence 4D est l'enquête

4. Relations de fraternité et d'amitié, qui unissent les personnes liées par un lien de sang et d'alliance, et également les personnes qui partagent la même zone de résidence.

de base du programme de recherche dénommé « Dynamique Démographique et Développement Durable dans les Hautes Terres malgaches ». Ce programme a été conduit sur le site d'Ampitatafika par une équipe du Laboratoire Population Environnement Développement de l'IRD⁵, en collaboration avec plusieurs partenaires français et malgaches. Cette enquête socio-démographique de grande ampleur, menée sur le site d'Ampitatafika en 2003, a permis d'enquêter exhaustivement les 1621 ménages de la zone d'étude⁶. Les questions étaient regroupées dans huit modules contenant des informations sur la situation socioéconomique des ménages ainsi que le détail des caractéristiques démographiques de chaque individu les composant. Un module spécifique retrace le parcours migratoire du chef de ménage, avec ses dates d'absence du village, ainsi que celui des enfants qui étaient en migration au moment de l'enquête. Les questions de ce module ont été posées au chef de ménage ou à son conjoint en son absence.

L'enquête Migrations à Sandrandahy

Pour essayer de compléter les informations qui manquaient dans les données du premier site, et tâcher d'enrichir l'analyse, nous avons choisi de refaire une enquête spécifique sur les migrations, dans un site proche du premier. Le questionnaire devait intégrer des questions plus directement liées à notre

problématique, en retraçant le parcours migratoire de l'ensemble des membres du ménage, les circonstances des départs, les lieux de destinations ainsi que les activités exercées à destination. 335 ménages ont été interrogés à Sandrandahy, tirés selon un plan de sondage stratifié à deux degrés⁷. Les questionnaires ont été remplis en face à face, auprès du chef de ménage ou auprès de son conjoint.

L'enquête « Migrations à Sandrandahy » poursuivait un triple objectif. Le premier était de recueillir des données sur la dynamique migratoire des habitants. Cette partie du questionnaire vise à connaître le parcours migratoire des membres des ménages enquêtés, ainsi qu'à repérer la localisation des migrants non résidents issus de ces ménages. Le second objectif était l'identification des ménages recevant des transferts de la part de membres migrants du ménage et la description de l'utilisation de ces transferts. Le troisième objectif était d'obtenir des informations sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages, notamment sur l'occupation des membres, les sources de revenu, la disponibilité en parcelles, le niveau moyen de dépenses monétaires, l'utilisation d'intrants agricoles, afin de permettre une comparaison entre les ménages selon leurs différentes implications dans la migration.

Les entretiens

Ces données ont été complétées par

5. Institut de Recherche pour le Développement
6. La zone d'étude à Ampitatafika était constituée de 9 fokontany ou villages.
7. Le tirage des unités primaires a servi à identifier les fokontany ou villages à enquêter, qui ont au préalable été stratifiés selon l'ampleur de la migration. Dans chaque fokontany tiré, une liste exhaustive des ménages résidents a été établie, dans laquelle les ménages, unités secondaires de sondage, ont ensuite été tirés aléatoirement. Près d'un ménage sur sept a ainsi été enquêté, le nombre de ménages de la commune ayant été estimé à 2300 l'année de l'enquête.

quatre séries d'entretiens semi-directifs, passés auprès de migrants de retour, et auprès de personnes qui avaient un membre de leur famille encore en migration. Dans le cadre d'un travail exploratoire, 30 entretiens ont été réalisés à Sandrandahy en 2005. Les questions étaient orientées sur les causes des départs en migration, les modalités d'organisation de ces départs, les activités exercées et également les changements ressentis durant l'absence ou au retour du migrant. Deux séries d'entretiens identiques ont ensuite été conduites à Ampitatafika en mars 2006 et en mai 2006 pour un total de 30 personnes interviewées.

Une quatrième série d'entretiens semi-directifs a été conduite dans un lieu de destination, à Ambanja, qui fait partie des principales destinations des migrants originaires de Sandrandahy. Nous avons approché des migrants dans cette commune afin d'obtenir des informations sur l'existence d'un réseau de migrants originaires de Sandrandahy à Ambanja, sur l'accès et le fonctionnement de ce réseau, l'opinion des familles sur la migration telle qu'elle est perçue par les migrants, ainsi que l'importance et la motivation des transferts monétaires qu'ils effectuent. En avril 2008, 20 entretiens ont été passés à Ambanja,.

Monographie de 2 émigrations

En considérant les flux récents de migration durable, qui ont eu lieu au cours des cinq années précédant l'enquête⁸, moins d'un chef de ménage

sur dix s'est déplacé de façon récente, entre 1999 et 2003 parmi ceux ayant déjà connu la migration de longue durée à Ampitatafika (Tableau 1). Plus d'un tiers de ces mouvements migratoires durables récents sont des migrations de travail, causées soit par la recherche de travail, soit par un changement professionnel.

Les chefs de ménage appartenant aux générations les plus jeunes sont les plus nombreux à s'être déplacés de façon récente. Dans les classes d'âge les plus jeunes, de moins de 25 ans, la proportion de chefs de ménage ayant migré récemment avoisine les 15%. Chez les plus de 25 ans, cette proportion descend sous les 10% et se réduit peu à peu. Ces chiffres témoignent d'une activité de migration plus intense chez les chefs de ménage jeunes et d'un ralentissement de la migration de longue durée dans les classes d'âge supérieures.

Les données montrent également qu'au moment de l'enquête, 25% des ménages ont des enfants entre 10 à 24 ans qui vivent en dehors de la commune. En tout, 30% des jeunes de moins de 25 ans étaient en migration durable au moment de l'enquête.

8. Les flux migratoires récents pour le site d'Ampitatafika sont ceux qui ont eu lieu au cours des 5 années précédant l'enquête. Cette période assez large a été choisie, pour toucher un plus grand nombre de migrants, le nombre annuel de chefs de ménage pratiquant la mobilité de longue durée étant très faible.

- Proportion de chefs de ménage migrants ayant migré durablement au cours des cinq précédant l'enquête par groupes d'âge

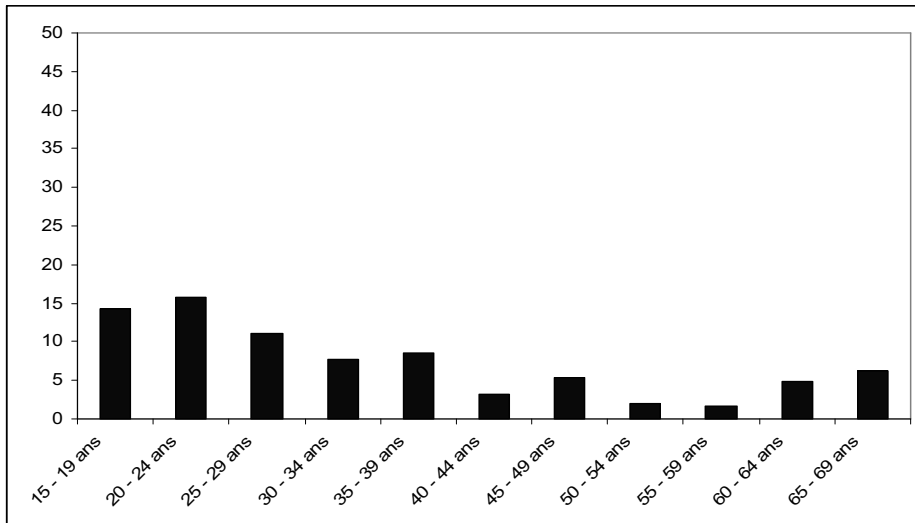


Tableau I Proportion de chefs de ménage migrants ayant migré durablement au cours des cinq années précédant l'enquête par groupes d'âge

Les entretiens rejoignent les chiffres et montrent que l'émigration est plus importante pendant la jeunesse, et qu'elle est liée au cycle de vie des individus. Les départs sont précoces, et l'absence dure plusieurs années. Au-delà des motivations d'amélioration des conditions économiques, le départ correspond à une volonté d'émancipation et de réussite personnelle des migrants. Néanmoins, ces jeunes en migration occupent souvent des emplois précaires et peu stables. Après quelques années, les retours au village marquant la fin de la migration durable sont nombreux et interviennent souvent au moment de l'entrée en union de ces jeunes. Ainsi, la migration est une expérience de jeunesse, et on observe qu'elle appartient au passé pour une

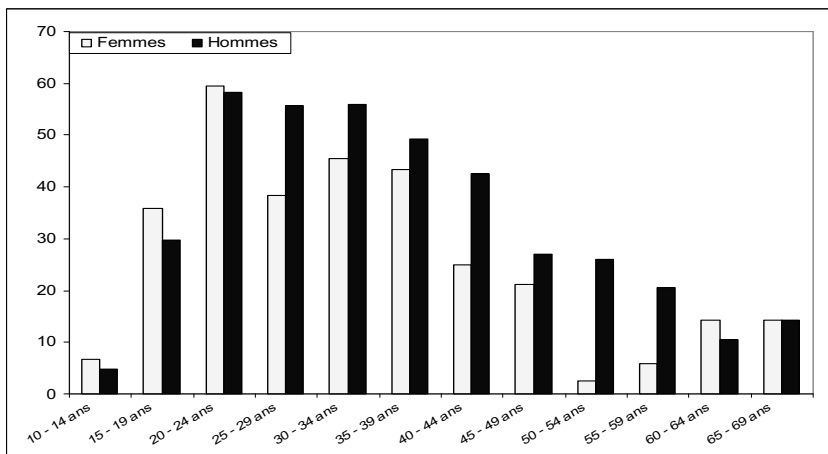
grande majorité des chefs de ménage. Après la mise en ménage, la migration temporaire est la forme de mobilité qui persiste. Elle concerne principalement les chefs de ménage âgés de moins de 50 ans, et qui ont encore des enfants jeunes à charge. La migration temporaire mise en œuvre pour compléter et diversifier les revenus des ménages qui ne sont pas contraints par l'activité agricole, mais qui peuvent libérer facilement de la main-d'œuvre. Elle est également une stratégie de gestion des risques agricoles de la part des ménages.

A Sandrandahy, l'émigration durable est importante. Les données tiennent compte ici de l'ensemble de la population et non les chefs de ménages et les jeunes uniquement. Les chiffres, même

s'ils ne sont pas exactement comparables avec ceux d'Ampitatafika, montrent une migration de plus grande ampleur à partir de cette commune. Parmi les 335 ménages enquêtés, 75% sont concernés par la migration. Sur les 2529 individus recensés dans l'ensemble des questionnaires remplis, 29% sont concernés par la migration. La

majorité des ces migrants sont des migrants de longue durée, dont l'absence du village au cours des 12 mois précédant l'enquête a excédé les 6 mois, ou qui ont complètement changé de résidence. 15% d'entre eux sont des migrants temporaires, qui se sont absents du village pour une durée inférieure ou égale à 6 mois.

Figure 2- Proportion de migrants de longue durée par groupes d'âge



La figure 2 montre que la mobilité est surtout importante entre 15 et 40 ans, en particulier pour les hommes. Néanmoins, toutes les tranches d'âges restent concernées, la proportion de migrants se maintenant au-dessus de 20% jusqu'à 60 ans chez les hommes et 50 ans chez les femmes. La rupture observée à Ampitatafika à l'âge d'entrée en union n'apparaît pas à Sandrandahy. La migration de longue durée est moins liée au besoin réel de revenu des ménages qu'à l'existence d'un large éventail de destinations où les membres peuvent se rendre, ainsi qu'à leurs caractéristiques familiales et personnelles.

La mobilité temporaire, destinée à

compléter les revenus locaux des ménages, est quant à elle plus faible et ne concerne que les ménages les moins bien dotés en terre. Les destinations des migrants apparaissent fortement concentrées, et les activités le sont également, une grande majorité des migrants de longue durée étant établis dans le commerce.

L'importance du lien social dans la migration

Quelle que soit son importance, ses motivations et ses modalités, la migration n'est pas simplement déterminée par les conditions extérieures, comme

la situation économique à l'origine ou les possibilités d'emploi à destination, ou individuelles, comme le niveau d'instruction des candidats. Les entités sociales que sont la famille et la communauté jouent un rôle dans le déroulement du projet du migrant, et ce à plusieurs niveaux. Ces entités peuvent intervenir à différents degrés, à la fois dans la prise de décision et dans la réalisation des projets migratoires, que ce soit au départ ou à destination. Elles exercent différents rôles dans le processus de migration à partir de chacun des sites d'étude.

Des réseaux migratoires compartimentés à Ampitatafika

A Ampitatafika, les liens sociaux, indispensables à la migration sont également présents dans le processus migratoire, mais leur rôle reste globalement limité. 80% des jeunes migrants de longue durée de la zone déclarent connaître quelqu'un à destination. Cependant, l'intensité des liens qu'ils ont avec cette personne de référence à destination est variable, il peut s'agir de membres de la famille proches, de voisins, d'amis ou de simples connaissances. Ce degré de relation préalable à la migration est un facteur déterminant de l'aide et du soutien qui seront dispensés par cette personne au candidat migrant (Potot, 2003). Ainsi, les situations rencontrées sont très hétérogènes et les niveaux de soutien reçus très divers.

Dans certains cas rencontrés, les nouveaux migrants ont reçu un soutien de la part des membres de leur famille, mais l'efficacité de cette aide dépend des ressources que ces membres ont eux-mêmes à leur disposition. Si cette relation familiale a des ressources importantes, financières ou relation-

nelles, elle est capable d'aider le migrant à acquérir une place importante dans le marché du travail local. Dans la grande majorité des cas, les personnes de référence à destination sont des membres de la famille éloignée, avec qui le migrant n'a eu que peu de contacts auparavant. La solidarité dont les candidats à l'émigration peuvent bénéficier en situation migratoire est alors limitée. Seul l'hébergement aux premiers jours de l'arrivée à destination est assuré par ces connaissances. Souvent, elles ne prodiguent pas d'aide à la recherche d'emploi, les migrants devant se débrouiller par eux-mêmes pour en trouver un. Des personnes entretenant des relations éloignées avec le migrant ou des membres de sa famille peuvent cependant être plus impliquées dans le départ et l'installation du migrant. Ils peuvent servir de relais pour mettre le migrant en contact avec son futur employeur et jouer le rôle d'intermédiaire pour déterminer les termes du contrat, principalement le montant de la rémunération. Ces tractations entre les parents et les employeurs par le biais d'intermédiaires sont courantes lorsque les enfants sont très jeunes et qu'ils partent pour exercer des petits métiers de domestique, de bouvier ou d'aide (Briet, 2007). Ces accords préalables permettent d'assurer un emploi dès leur départ et de ne pas faire partir les enfants à l'inconnu, sans travail ni logement. L'objectif peut également être de s'assurer de percevoir une partie de la rémunération de l'enfant salarié. Mais l'éventail d'emplois disponibles est restreint, il s'agit le plus souvent de petits emplois faiblement payés.

Différents réseaux de migrations

compartimentés et restreints forment le support en migration de divers groupes exclusifs à Ampitatafika. Ces réseaux impliquent un nombre peu important de personnes, ils sont fermés et accessibles uniquement à la parenté proche. L'assistance apportée par les différents groupes varie, selon la qualité de ces liens, à la fois du point de vue de la force du lien que du point de vue des ressources dont le migrant dispose. Un certain individualisme est noté chez les migrants, dont la préoccupation est de s'affranchir le plus rapidement possible de la dépendance au réseau.

Vers une institutionnalisation de la migration à Sandrandahy

A Sandrandahy, au contraire, une forte cohésion est observée entre les membres des différents réseaux migratoires. Ceux-ci apparaissent très structurés, en raison du grand nombre de personnes qui y sont impliquées. De façon générale, une double mobilisation existe pour le départ à partir de Sandrandahy, celle du ménage d'appartenance du migrant et celle de la famille étendue et du reste de la communauté villageoise. Cette participation familiale ou communautaire au projet migratoire se décline sous trois formes distinctes.

Il y a tout d'abord le financement des départs. Dans le cas des zones rurales éloignées, où les migrants n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour financer les coûts de leur périple migratoire, cette forme d'assistance est fréquente (Gueye, 2007). Un tiers des migrants de longue durée ont reçu une aide financière de leur ménage au moment de leur départ. La famille déjà en migration, qu'elle soit proche ou éloignée, peut également soutenir les migrants. Un peu moins de la moitié

d'entre eux ont bénéficié du soutien financier de membres de la parenté résidant sur le lieu de destination au moment de leur départ. Les connaissances, les autres migrants originaires du village peuvent également apporter leur aide, mais dans une mesure plus négligeable que l'entité familiale.

La seconde forme de mobilisation est le regroupement des familles et la cohabitation avec les dépendants directs du migrant. A Madagascar, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, on note une prépondérance des ménages nucléaires, composés essentiellement des deux conjoints, et de leurs enfants non mariés (Razafindratsima, 2005 ; Instat, 1997). La cohabitation avec la famille élargie, considérée comme source de promiscuité et de conflits, est rare. Madagascar se différencie ainsi des autres pays africains où la structure familiale étendue est la plus courante (Pilon, 2000). Néanmoins, on enregistre une très forte proportion de ménages étendus au sein des ménages concernés par des départs en migration à Sandrandahy, et inversement, il y a plus de ménages concernés par la migration au sein des ménages étendus qu'au sein des familles de forme nucléaire. Cette particularité de la composition des ménages concernés par la migration de longue durée suggère que l'absence de certains membres conduit ceux qui restent au village à cohabiter ensemble, alors qu'ils auraient en temps normal appartenu à des ménages différents. Il n'est pas rare que les migrants déjà à la tête d'une cellule familiale confient leurs enfants aux grands parents qui vont les prendre en charge, ce qui peut expliquer la proportion plus élevée de ménages étendus

aux petits enfants. Le regroupement des ménages sous cette forme élargie facilite la migration, en permettant à certains membres de quitter le village sans remettre en cause l'équilibre du ménage (Vimard, 1991 ; De Haas, 2003).

La troisième forme de participation est le soutien à la recherche d'emploi. Dans ce cadre, c'est surtout la famille et les connaissances installés sur le lieu d'émigration qui apportent leur aide. Un migrant sur deux a ainsi trouvé son premier travail grâce à l'aide de membres de la parenté déjà présents sur place. Les destinations des migrants de Sandrandahy sont concentrées essentiellement à Antananarivo, la capitale, et dans le Nord et l'Ouest de l'île, et un réseau particulier existe dans chacune de ces destinations. La conséquence de cette entraide est la forte concentration et la spécialisation des migrants dans un emploi particulier. Des niches d'emplois se créent à travers les réseaux de migrants présents sur place.

Un exemple, qui illustre le fonctionnement des réseaux migratoires est celui des migrants permanents originaires de Sandrandahy, installés dans la partie Nord et Ouest de l'île, exerçant la profession de commerçants itinérants, ou *mpivaro-mandeha*⁹. Installés dans le commerce de vêtements, de tissus et de marchandises générales, ces émigrés recrutent chaque année des jeunes originaires de la commune pour les aider dans leur activité. Ces commerçants leur garantissent le gîte et le couvert à destination, en échange de leurs services qui ne leur sont pas mon-

nayés directement. Quatre à cinq ans plus tard, une fois arrivés à la majorité, ces aides se voient offrir en rémunération un magasin garni par leur « patron », qui leur donne ainsi la possibilité de gagner leur vie par eux-mêmes à partir de ce moment. Le patron reviendra ensuite à Sandrandahy chercher de nouvelles recrues, tandis que les « nouveaux patrons », ceux qui auront acquis leur indépendance financière et une certaine stabilité dans le commerce, viendront également aider les jeunes du village à partir pour se faire une situation. Ce système correspond à la « chaîne migratoire », telle que définie par MacDonald et MacDonald (1962), qui fait référence au « mouvement par lequel les nouveaux migrants obtiennent des informations sur les opportunités, obtiennent une aide pour le transport, et sont pris en charge pour le premier logement et le travail à destination par le biais de relations primaires avec d'anciens migrants ». L'existence des réseaux migratoires permet ici de diminuer les coûts de la migration et contribue à amoindrir les risques. Entreprendre le projet de quitter le village par l'intermédiaire de ces « chaînes migratoires » est ainsi une garantie de réussite. Au bout d'un certain nombre d'années, l'indépendance financière est assurée pour chaque migrant. Les migrants à destination de Sandrandahy s'établissent ainsi dans une niche, un créneau de spécialisation d'immigrés d'une certaine origine (Waldinger, 1994 ; Potot, 2003). La migration s'auto-entretient dans le cadre du réseau migratoire ainsi créé, car chaque acte

9. Littéralement, « commerçant qui se déplace ». Ces commerçants possèdent un pavillon dans chacun des marchés des villes de la région et se déplacent dans chacun d'eux au rythme des jours de marché. Mais ils sillonnent également les campagnes.

de migration crée elle-même la structure sociale nécessaire à son maintien¹⁰ (Massey et al., 1993). La migration s'auto-entretient, mais n'est pas insérée dans ces réseaux qui veulent. Le recrutement de ces candidats à l'émigration, appelés à faire partie du réseau, résulte bien évidemment de tractations, impliquant les parents et les migrants déjà installés, instigateurs de la chaîne migratoire. Souvent, c'est la qualité des relations des parents avec ces derniers qui vont déterminer leur choix, et les enfants vont bénéficier du capital de liens que possèdent leurs parents¹¹. L'appartenance familiale à un réseau de connaissances déjà en migration sera le premier déterminant de l'entrée des jeunes migrants dans le réseau migratoire et le premier critère de sélection des migrants.

Bénéficiaire du soutien d'un réseau important est souvent le gage d'une réussite rapide en migration, comme l'illustre le cas des commerçants d'Ambanja. Des principes organisateurs précis, régissant l'accès aux ressources du réseau, sont établis, facilitant le développement sans heurts du groupe, dont les ressources sont de plus en plus importantes. La migration au départ de Sandrandahy tend ainsi à s'institutionnaliser avec une régulation et un encadrement des comportements des acteurs (Tarrius, 1992 ; Portes, 1998).

Migration et développement

Cette section porte sur la description des flux de transferts à partir des deux

sites, ainsi que des effets des départs et des absences sur les conditions de vie et les conditions de production des ménages de la zone d'origine.

Une grande hétérogénéité des comportements de transferts à Ampitatafika

Une des limites principales de l'enquête Référence 4D, sur laquelle l'étude des migrations à partir d'Ampitatafika est basée, est qu'elle n'apporte pas d'informations sur les transferts migratoires reçus par les ménages. Une seule question sur les transferts est posée aux ménages et concerne l'envoi d'argent par les enfants migrants. L'information collectée à partir de cette question ne permet pas de connaître la période des transferts effectués. On ignore ainsi s'il s'agit d'envois récents ou non, d'envois fréquents ou épisodiques et si les montants sont élevés ou non. Ainsi, 68% des enfants en migration envoient de l'argent à leurs parents, sans que l'on connaisse avec précision l'importance et la fréquence de ces envois.

Les entretiens qualitatifs ont ainsi été utilisés pour pallier ce manque dans les données quantitatives. Le montant des transferts, leur régularité et leur utilisation situation varient beaucoup selon les familles, selon l'emploi occupé par les migrants à destination et également selon les circonstances du départ du migrant. Ainsi, des cas où les parents sont bénéficiaires d'une partie importante sinon de la totalité du salaire de leurs enfants existent. L'enfant est souvent jeune et salarié comme domestique en ville. Le salaire a été négocié

10. « Migration becomes self-perpetuating, because each act of migration itself creates the social structure needed to sustain it. »

11. Pour une discussion des fonctions du capital social, se référer à Granovetter, Woolcock et Lin.

directement entre l'employeur et les parents et d'importantes avances ont été perçues avant même le départ de l'enfant.

Pour les enfants plus âgés, les montants remis à la famille restent limités et dépendent du bon vouloir des migrants et de leurs bons sentiments envers la famille. Certains envoient ainsi de l'argent de façon régulière. D'autres envoient de l'argent au gré de leurs disponibilités.

Mais la grande majorité des parents n'attend pas d'envois d'argent réguliers de la part de leurs enfants. Conscients des difficultés de s'adapter et de gagner sa vie à destination, ils comptent sur eux, non pas pour un appui régulier, mais pour des aides symboliques, à certaines occasions. Une marque de reconnaissance lors des périodes de fêtes et un peu d'argent pour leur permettre de célébrer les événements dans de bonnes conditions sont essentiellement ce qu'ils attendent. De nombreux parents interviewés se refusent même à demander de l'argent à leurs enfants. Il n'est pas rare que la direction des transferts soit inverse, les parents continuant d'aider leurs enfants en migration quand ils sont en difficulté, par des envois de riz, de légumes et de différentes sortes de vivres.

Une forte propension à transférer à Sandrandahy

Les migrants de Sandrandahy montrent, quant à eux, une forte implication dans l'envoi de transferts monétaires vers

leur village d'origine. Sur l'échantillon des individus migrants de plus de 10 ans, 44 % d'entre eux ont envoyé de l'argent à leur famille au cours des 12 derniers mois. Le montant moyen des transferts envoyés est de 137 500 *ariary*¹² par an par migrant et de 230 000 *ariary* par an par ménage pour les transferts reçus. En ce qui concerne les migrants de longue durée, 40% d'entre eux ont envoyé de l'argent. Ceux qui s'absentent temporairement, pour moins de 6 mois, sont beaucoup plus nombreux à renvoyer ou rapporter de l'argent (72%) et le montant moyen de leurs envois est plus élevé. Les motivations des transferts sont de divers ordres, mais ces remises apparaissent nettement comme la contrepartie du soutien apporté par la famille et les membres de la communauté au projet migratoire. Les déterminants des transferts montrent que le besoin d'assurance, le besoin en revenu et les besoins en dépenses sociales sont centraux pour expliquer les transferts, dont les montants sont particulièrement élevés (Rakotonarivo, 2008).

Impacts des transferts sur les moyens de production et les conditions de vie des ménages

Ces différences de comportement de transfert entre les migrants des deux zones laissent prévoir des différences quant aux effets socioéconomiques de la mobilité sur chacun des deux sites de recherche. Les données sont assez limitées, car elles donnent uniquement des

12. En Juin 2007, date de l'enquête à Sandrandahy, un euro vaut environ 2500 ariary. Le montant moyen envoyé par migrant s'élève à 137 500 Ariary, soit environ 55 euros, et la somme moyenne reçue par an par un ménage est de 230 000 Ariary soit environ 92 euros. Ces sommes sont non négligeables dans le contexte de pauvreté locale. Pour pouvoir faire une comparaison, le kilogramme de riz, qui est l'alimentation de base vaut environ 40 centimes d'euros, et le salaire moyen en ville est d'environ 20 euros par mois.

informations sur la situation des ménages au moment de l'enquête. Il n'est donc pas possible de détailler précisément les changements intervenus après la migration d'un des membres, ou de dater l'acquisition des différents équipements. Néanmoins, une comparaison de la situation des ménages, selon leur statut migratoire, devrait donner des indices quand aux conditions de vie et de production de chacun et permettre de les situer les uns par rapport aux autres.

A Ampitatafika, les familles impliquées dans la migration se distinguent.

Une amélioration de la satisfaction de certains des besoins essentiels des ménages, comme l'alimentation et l'habillement, ainsi que leurs conditions de vie, à travers une meilleure qualité de logement et d'équipement, est observée. Dans le domaine de l'exploitation agricole, de légères améliorations apparaissent également, notamment pour les ménages impliqués dans la migration du chef de ménage. (Tableau 2). La mobilité induit des différences entre les ménages à Ampitatafika, à l'avantage de ceux qui reçoivent des transferts migratoires.

Tableau 2 Investissement des ménages dans l'agriculture selon leur statut migratoire à Ampitatafika

Statut migratoire du ménage	Achat parcellé (%)	Aménagements agricoles			Accès main d'œuvre salariée (%)
		Irrigation (%)	Contre érosion (%)	Contre ensablement (%)	
Sans migrant	7,1	81,7	80,4	65,1	60,9
Avec CM migrant de retour	7,8	81,3	76,1	66,0	70,9
Avec CM migrant durable	7,9	81,2	87,0	72,5	60,9
Avec enfant migrant durable	6,9	80,4	80,4	65,7	56,9
Avec CM migrant temporaire	6,8	89,3	85,1	72,8	63,1
Ensemble	7,2	83,0	80,9	67,2	62,5

A Sandrandahy, contre toute attente, malgré des montants importants et réguliers de transferts, les effets sont faibles. Les familles impliquées dans la migration ont un logement de meilleure qualité et montrent un niveau d'équipement légèrement supérieur. Ce sont les seules variables pour lesquels ils se distinguent des autres. En matière d'agriculture, d'épargne, d'éducation ou d'alimentation, les différences entre les ménages restent limitées, et jouent

même parfois dans le sens inverse de celui attendu. Le tableau 3 illustre par exemple les différences d'investissement des ménages dans l'agriculture. Il montre que ce sont les ménages sans migrants qui semblent être plus nombreux à posséder du matériel agricole non traditionnel et à utiliser des intrants

pour l'amélioration de la production.

Tableau 3 Investissement des ménages dans l'agriculture selon leur statut migratoire à Sandrandahy

Statut migratoire	Possession de matériel agricole moderne (%)		Utilisation d'intrants agricoles (%)	
	Aucun	Au moins un	Main-d'œuvre salariée	Engrais naturels
Sans migrant	47,5	37,5	70,0	100
Avec migrants de retour	39,0	26,8	82,9	100
Avec migrants durables	51,0	19,9	74,5	97,1
Avec migrants temporaires	66,7	14,6	64,6	97,9
Ensemble	51,3	22,1	73,6	97,9

Un certain paradoxe est observé ici. A Ampitatafika, où la migration est une affaire individuelle, impliquant assez faiblement la famille et la communauté d'origine, et où les transferts monétaires sont irréguliers et généralement de faible importance, les effets des départs en migration sont plus notables qu'à Sandrandahy. Ce second site est pourtant caractérisé par une émigration importante, structurée et encadrée, et les transferts migratoires y sont très élevés. D'où vient alors cette différence d'effets, inexplicable par la différence d'implication dans les transferts, parce que celle-ci devrait alors jouer dans le sens inverse ?

Un début d'explication est apporté par une analyse du comportement de dépenses des ménages recevant des revenus de la migration, qui montre l'importance des dépenses sociales, à caractère communautaire dans l'affectation de ces ressources. A Sandrandahy, les dépenses sociales figurent parmi les principales utilisations des remises migratoires, contrairement à Ampitatafika où ce sont les dépenses agricoles et les frais d'éducation. Ce choix d'allocation des revenus de la migration explique en grande partie la

faiblesse des effets positifs de cette ressource importante que constituent les transferts migratoires sur le second site. La question du caractère contraignant de ces dépenses et de leur utilité se pose alors pour éclairer ce comportement qui semble au premier abord s'opposer à toute rationalité.

La section suivante, consacrée au fondement de la solidarité entre les individus concernés par la situation migratoire s'attachera ainsi à mettre ces dépenses à caractère social dans leur contexte global, celui des liens sociaux dans la situation migratoire, pour mettre en lumière leurs différents aspects, pour éclairer leur importance et leurs motivations au niveau de la communauté.

Lien social, solidarités et risques dans la migration

Le fihavanana, précepte social de base

Pour mieux comprendre la perception sociale de la migration, il est nécessaire de connaître le précepte de base qui régit toutes les relations interpersonnelles dans la société malgache. En effet, cette dernière est régie par de

nombreuses règles, implicites ou explicites, destinées à maintenir la cohésion sociale et à permettre une cohabitation harmonieuse entre tous. Le *fihavanana*, souvent traduit sous le terme « solidarité » est à la fois la source et l'objectif de ces règles. C'est le ciment de la cohésion sociale à Madagascar (Razafindratsima, 2005), à la base de tous les comportements sociaux, et ce précepte est accepté et intériorisé par tous (Condominas, 1991). Il implique des obligations ou des devoirs envers ses « apparentés », pour marquer et maintenir ces liens de fraternité en partageant le quotidien et les instants particuliers de leur vie. Devoir de « parole », paroles de réconfort, de remerciement et de bénédiction (Razafindratsima, 2005), devoir de présence auprès de ses « apparentés » dans les différents événements de leur vie et devoir d'entraide sont les principales obligations nécessaires au maintien du lien de fraternité.

Parmi les formes de ce devoir d'entraide figure le don, qui est offert comme symbole de la solidarité et de l'entraide, lors des diverses occasions qui nécessitent une manifestation du *fihavanana*. Ce don, qui porte le nom général de *tso-drano* ou « bénédiction », mais qui porte un nom particulier dépendant du type d'événement considéré¹³, se faisait généralement en nature. Aujourd'hui, avec la monétarisa-

tion progressive de l'économie, cette contribution se fait de plus en plus en numéraire (Condominas, 1991). Il y a donc une obligation d'apporter un don, matérialisant la participation de chacun à l'événement par une contribution personnelle, à chaque visite de solidarité, à chaque présence à un événement heureux ou malheureux affectant un membre de la communauté.

Le *fihavanana* et la migration

L'absence due à la migration rend difficile l'accomplissement des diverses obligations découlant du *fihavanana* à plusieurs points de vue. Le devoir de présence est impossible à honorer. Qu'il s'agisse d'une présence physique auprès de la parenté au quotidien, ou de la venue lors des divers événements touchant ses « apparentés », cette présence se trouve impossible à honorer en situation migratoire. L'absence ne permet pas non plus de s'acquitter des visites mutuelles de solidarité. Plus une absence dure dans le temps, plus elle apparaît comme un manquement à ces devoirs, et sera souvent assimilée à un comportement indigne et une fuite devant ses responsabilités. La migration est de ce fait souvent mal perçue par la famille et la communauté.

Gannon et Sandron (2006) assimilent le *fihavanana* à une assurance communautaire contre le risque, fonctionnant sur deux principes :

13. Le *tso-drano* se décline sous des noms divers selon l'événement à l'occasion duquel il est donné. Pour une circoncision, un mariage il garde le nom de *tso-drano*. Lors d'une visite de solidarité, à l'occasion d'une maladie par exemple, il s'agit d'un *famangiana* ou « visite », mot utilisé pour désigner en réalité le « cadeau de la visite ». Pour une naissance, on parle de *ro-patsa*, en référence au « bouillon de crevettes » offert à la mère pour favoriser la montée de lait. Le *fao-dranomaso*, traduit littéralement par « pour essuyer les larmes » désigne le don octroyé lors d'un décès. Lors d'un *famadihana* ou d'une cérémonie de retournement des morts, la contribution porte le nom de *sao-drazana*, littéralement « pour remercier les ancêtres ».

l'entraide automatique, lorsqu'un des membres de la communauté est en difficulté, et l'anticipation de ce mécanisme d'entraide. Il s'agit, pour chacun des membres de la communauté, d'agir constamment de façon à ne pas compromettre l'équilibre de la société. Selon ces auteurs, le précepte de *fiHAVANANA* induit « un mécanisme d'inhibition face au changement et à la nouveauté » dans un souci du bien-être commun (Gannon et Sandron, 2006). Or, la migration peut être considérée comme un comportement innovant, différent de celui de l'ensemble du groupe, car le départ pour une destination lointaine et souvent inconnue comporte toujours une part de risque. De plus, la part de risque associée à la migration n'est pas supportée par le seul migrant. Elle s'étend à l'ensemble de la communauté de départ, car celle-ci est tenue de lui venir en aide dans le futur, si son projet n'a pas le succès escompté. Migrer est ainsi un risque pour celui qui part, mais également pour toute la communauté. Il s'oppose ainsi au principe du *fiHAVANANA*, qui veut que chacun contrôle ses comportements pour ne pas remettre en cause l'équilibre commun.

D'autres obligations sociales d'origine diverses sont également incompatibles avec l'absence. L'attachement aux parents et l'attachement à la terre des ancêtres impliquent différentes pratiques nécessitant la participation de tous les descendants. En effet, le culte des ancêtres et le respect des ascendants, valeurs importantes dans les Hautes Terres centrales, nécessitent la mise en valeur des biens légués aux vivants (Ramasindraibe, 1975). De plus, l'accès à l'héritage est également subordonné à

la participation à la mise en valeur du patrimoine matériel et social familial (Ottino, 1998). Vivre loin de la terre ancestrale est ainsi presque une faute, risquant d'exclure définitivement le migrant des droits sur le patrimoine familial. Raison (1984) souligne ainsi l'apparition d'un certain sentiment de culpabilité chez ceux qui émigrent pour une longue durée, du fait de tous ces manquements.

La perception sociale de la migration

Le fait que la migration soit en opposition avec le précepte social fondamental influence la perception familiale et communautaire sur ce phénomène. A Ampitatafika, l'étude du discours des adultes, comptant au sein de leur ménage un enfant en migration, ainsi que des anciens migrants de retour permet de révéler la perception négative que la famille et la communauté a de la migration de longue durée. Malgré le fait qu'il s'agisse d'une migration économique, dans le cadre de laquelle les jeunes vont chercher du travail à l'extérieur de la commune, elle n'est pas considérée par les habitants d'Ampitatafika comme un moyen sûr de gagner de l'argent, ni comme une véritable stratégie de diversification familiale des revenus. Elle reste considérée comme une simple parenthèse dans la vie des jeunes, qui n'a lieu que pour une période limitée. Les migrants partent jeunes, généralement au moment de la majorité ou avant, s'absentent plusieurs années et reviennent au village pour fonder un projet sérieux et reprendre une partie de l'exploitation agricole familiale. L'agriculture locale reste l'activité privilégiée, et le discours des migrants est empreint

de cette préférence accordée à l'exploitation de la terre et de la certitude du retour de ceux qui sont partis. Ceci explique les nombreux retours, et la faiblesse de la mobilité durable observée chez les adultes.

A Sandrandahy, l'opinion des familles et de la communauté sur les migrants diffère de ce que l'on retrouve à Ampitatafika. Le projet migratoire n'y est pas dévalorisé. Au contraire, les départs sont encouragés et le discours des membres de la famille des migrants qui restent au village est empreint de fierté. Ceux qui partent sont fiers de partir et la famille vante les mérites des enfants qui gagnent leur vie hors du village. Quel que soit le type de migration pratiqué, le discours des migrants laisse transparaître une assimilation du départ à une recherche d'argent en vue de l'accomplissement des *adidy*. Interrogés sur les motifs qui les ont poussés au départ, nombreux sont les migrants qui parlent de ce besoin d'argent pour les dépenses sociales. La difficulté de dégager localement un surplus monétaire, associée à de grands besoins financiers pour les obligations sociales, incontournables pour maintenir son rang dans la communauté est évoquée par un tiers des migrants.

Dans le cas de Sandrandahy, le fonctionnement traditionnel de la communauté, par le système de dons et contre-dons, nécessite des liquidités et le départ en migration est un moyen de satisfaire ce besoin de numéraire. Quel que soit le besoin réel de liquidités pour la participation à la vie sociale, la migration est orientée vers des dépenses socialement utiles pour la justifier au regard de la communauté. Au moment du départ, les migrants s'engagent à

renvoyer de l'argent de façon régulière au village, les sommes envoyées étant mises à la disposition de la famille pour satisfaire ses différents besoins, et notamment le besoin de liquidités liés à cette organisation sociale. De cette manière, le bénéfice de la migration est répliqué à l'échelle de la collectivité, par la répartition des revenus de la migration, à travers le système de dons et de contre-dons. Les départs alors sont bien acceptés et la famille se mobilise fortement pour les faciliter.

Cependant, à Ampitatafika, cette évolution de la perception de la migration, du fait de l'orientation du projet migratoire vers une satisfaction des besoins de l'ensemble de la communauté et non plus du migrant seul, pour l'adapter aux nécessités du *fihavanana* n'a pas eu lieu. Le refus de l'absence par la communauté reste fort et beaucoup de migrants se plient à cette règle du retour après quelques années. Le projet de migration reste un projet d'apprentissage, un projet individuel concernant et bénéficiant seulement au migrant et dans de rares cas à sa famille.

Ces différences de perception communautaires autour de la migration expliquent et influencent les deux systèmes migratoires bien différents que l'on observe. L'acceptation de la migration à Sandrandahy tend à accentuer la mobilisation autour des départs, ce qui augmente les chances de réussite et donc de durée des différents projets migratoires, tandis qu'à Ampitatafika, le projet reste une simple étape dans la vie des jeunes.

Le système de dons et la mutualisation des risques

La raison qui permet de justifier et de faire accepter les départs à Sandran-

dahy, est l'objectif de maintien du système traditionnel de dons et contre-dons. L'analyse du discours des migrants qui transfèrent de l'argent dans le but de satisfaire aux obligations sociales fait apparaître un objectif de mutualisation des risques, qui les incite à perpétuer ce système. Cette organisation ayant comme premier principe la réciprocité, pour beaucoup, participer quand le risque touche les autres est un moyen de s'assurer, pour le jour où le risque viendra toucher sa propre famille.

Blanc Pamard (1997) analysait l'entraide agricole comme une stratégie financière, visant à sortir le moins d'argent possible pour la réalisation des travaux agricoles. Les dons intervenant dans le cadre du système de solidarité peuvent eux-aussi être assimilés à une stratégie financière. Ils se rapprochent de la prime d'assurance, dont le paiement en continu permet de dépenser le moins possible en cas de choc ou d'événement. De petites sommes sont payées aux autres membres de la communauté au cours des années, et ces sommes seront reversées au ménage lors de l'occurrence du risque en son sein. Le bon fonctionnement du système est assuré par la participation de chacun. La solidarité villageoise ou communautaire, pour pallier les déficiences institutionnelles, est une pratique courante dans les pays du Sud. En Afrique de l'Ouest, les tontines et autres formes d'épargne solidaires remplacent les marchés de crédit et d'assurance souvent inexistants (Quiminal, 1991).

A Sandrandahy, les fruits de la migration passent en partie dans les dépenses à caractère communautaire,

qui ont peu à peu été abandonnées car financièrement trop contraignantes dans de nombreuses régions des Hautes Terres (Raison, 1984). Ils n'ont ainsi que peu d'effets sur les conditions de vie et de production des ménages restés au village. La migration, à défaut d'accroître significativement la qualité de la vie et la productivité des ménages, permet de leur garantir un accès continu à ces mécanismes assurantiels communautaires, et cet objectif fédère les familles et la communauté autour du projet migratoire.

Conclusion

Ainsi, deux systèmes de migration différents existent sur chacun des deux sites d'études. A Ampitatafika, la mobilité présente un caractère limité dans le temps. Elle est liée au cycle de vie de l'individu, avec de nombreux départs dans les âges jeunes et un retour au village après quelques années. La migration est une expérience de jeunesse, qui appartient donc au passé pour une grande majorité des chefs de ménage. Contrairement à ce qui est rencontré à Sandrandahy, la mobilité reste un projet individuel. La famille, et plus encore la communauté, sont souvent exclues de la prise de décision et de la mise en œuvre du projet. Les jeunes en quête d'émancipation occupent des emplois précaires et peu stables, tels qu'ils se présentent lors de leur périple. La migration est plus difficile et les retours sont dus en partie à une volonté de retrouver une activité et un cadre plus stables. Les transferts sont faibles et irréguliers, du fait d'une capacité de transferts limitée de la majorité des migrants, mais surtout du fait que les remises migratoires interviennent dav-

antage comme des aides ponctuelles et spontanées, laissées au bon vouloir des migrants et non comme une obligation régulière pour ces derniers.

A Sandrandahy, la migration est un phénomène important qui touche l'ensemble de la communauté, au-delà du seul migrant. Une forte implication communautaire y est observée, à différents stades du processus migratoire. Les réseaux migratoires, fonctionnant selon des principes organisateurs bien établis, jouent un rôle important, pour assurer l'insertion professionnelle du migrant à destination. La majorité des migrants de Sandrandahy réussissent ainsi convenablement à destination. Les remises migratoires renvoyées vers le village sont importantes et interviennent de façon régulière.

Un même substrat détermine la perception et les comportements autour de la migration dans les deux zones. Il s'agit du *fihavanana*, précepte social de base, qui décourage la migration, car elle s'oppose aux différentes obligations liées à la solidarité communautaire. A Ampitatafika, la mobilité prolongée est décriée, et les absences sont acceptées uniquement pour les jeunes dans leur phase d'apprentissage et d'émancipation. A Sandrandahy, la migration est instrumentalisée pour contourner cet interdit social lié à l'absence. Elle est orientée vers un objectif différent d'un but purement économique en étant mise au service de la communauté pour la rendre socialement acceptable. Par l'intermédiaire des transferts abondamment consacré aux dépenses sociales, le bénéfice de la migration est partagé entre ceux qui partent et la famille et la communauté qui reste au village, qui viennent alors soutenir aux aussi les

migrants.

Le lien social apparaît déterminant dans les comportements de tous les acteurs dans la migration. Il est à l'origine d'une certaine perception de la migration sur chacun des deux sites d'étude. Il influence la propension à migrer, du fait de ces opinions qu'il forme au sujet de la mobilité dans les deux communautés, mais de deux manières différentes. Ces perceptions sociales vont ensuite influencer les degrés d'implication et de mobilisation autour de la migration, qui seront déterminants dans l'issue des projets des candidats au départ. Elles déterminent également le niveau des ressources issues de la migration, leur allocation ainsi que leur efficacité dans l'amélioration des conditions de vie et de production des ménages restés dans les zones d'origine.

La question du développement est plus complexe. Les retombées financières de la mobilité, observées en termes de transferts, sont inégales. Ces différences laissent entrevoir des effets socioéconomiques différents, en nature et en importance. C'est effectivement le cas, mais de façon paradoxale, les différences ne jouent pas dans le sens attendu. La mobilité a des effets positifs sur les conditions de vie des ménages à Ampitatafika, malgré la faiblesse et l'irrégularité des transferts. A Sandrandahy, malgré des montants importants et réguliers de transferts, les effets sont globalement faibles, voire inexistantes. Dans le domaine de l'agriculture, de l'éducation ou de l'alimentation, les différences entre les ménages ne sont pas significatives et jouent même parfois dans le sens inverse de celui attendu.

Ce paradoxe apparent s'explique

par une affectation différente des ressources issues de la migration. A Sandrandahy une grande partie des transferts sont consacrés à des dépenses sociales, pour le maintien du système de dons et de contre-dons local. En dehors de l'alimentation, les autres domaines, tels que l'investissement agricole, l'élevage ou la construction sont relégués à un rang de priorité inférieur par rapport aux dépenses sociales.

A Ampitatafika, les familles sont également confrontées à des problèmes de liquidités pour assurer une participation active dans ce système traditionnel de dons. Cependant, la migration n'est pas la solution mise en œuvre par les villageois, qui ont opté pour une contraction de l'application de cette entraide réciproque obligatoire. Les ménages réduisent donc leur participation, n'invitant plus que les proches, et restreignent les invitations aux événements les plus importants, s'exposant à une réduction de l'intensité des liens qu'ils partagent avec les autres membres de la communauté. Les contraintes sociales fortes, autour de la présence dans le village ne sont pas contournées. La mobilité est simplement adaptée aux exigences de la vie sociale à Ampitatafika. Les transferts y restent modestes, mais malgré tout, ceux-ci ont des effets plus notables qu'à Sandrandahy. Ils sont réellement orientés vers des domaines essentiels, comme l'alimentation et l'agriculture et permettent d'améliorer la situation des ménages dans ces secteurs.

Face aux difficultés économiques croissantes, les deux communautés villageoises apportent donc des réponses distinctes. La première, celle d'Ampi-

tatafika, choisit une attitude plus individualiste. Les ménages renoncent petit à petit au système collectif d'entraide, pour concentrer leurs efforts sur leur bien-être et leur utilité individuels. La seconde communauté, celle de Sandrandahy, va chercher hors du village les liquidités nécessaires pour continuer à faire exister le système d'assurance collective, à travers une migration massive de ses membres et une forte mobilisation autour de ces départs. Chaque stratégie se révèle plus ou moins efficace dans l'atteinte des objectifs différenciés qui y correspondent. Les exploitations agricoles sont assez indépendantes à Ampitatafika et les ménages parviennent à survivre. A Sandrandahy, les ménages restent très dépendants de la rente migratoire, mais le mécanisme local d'assurance continue de fonctionner.

De tous ces éléments, la question de la relativité de la notion de développement se pose. Si cette interrogation se pose pour les pays du Sud et du Nord, les observations découlant de cette étude menée sur deux sites très semblables, amènent la réflexion à un niveau plus local. Peut-on dire que les habitants d'Ampitatafika privilégient le développement économique, alors qu'à Sandrandahy c'est le développement social qui est mis en avant ? S'agit-il de deux manières différentes de gérer le risque économique ? N'y aurait-il pas finalement des visions distinctes de la notion de développement, même à une échelle beaucoup plus réduite, celle des communautés villageoises ?

Bibliographie

Briet 2007, *Petite paysannerie et incertitudes dans les Hautes Terres Mal-*

- gaches, Thèse de doctorat en Démographie, Université Paris 5 – René Descartes.
- Brown R.P.C., 1997, « Estimating remittance functions for Pacific Island migrants », *World Development* vol.25 n°4, pp.613-626.
- Colin J.P., de Château-Thierry H., Rouy C. et Navarro H., 1997, Système de production et migration dans un village mexicain, in Gastellu J.M. (dir), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^e siècle*, Paris, ORSTOM, pp.553-573.
- Condominas G., 1991, *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, Nouvelle édition corrigée, Bondy, ORSTOM, 265 p.
- De Haas H., 2003, *Migration, remittances and regional development in Southern Morocco, The disparate socio-economic impacts of out-migration on the Todgha Oasis Valley*, Rotterdam, Optima Grafische Communicatie, 430 p.
- Demeny P., McNicoll G., 2003, *Encyclopedia of population*, New York, Macmillan Reference USA, XXXIII-1040 p.
- Deschamps H., 1961, *Histoire de Madagascar*, Editions Berger Levrault, Paris, 348 p.
- Gueye D.D., 2007, « Les mobilisations pour le départ migratoire », *Migrations Société*, vol. 19, n°109, janvier-février 2007, pp.11-26.
- Harris J., Todaro M., 1970, « Migration, unemployment and development: a two-sector analysis », *American Economic Review* 60, pp.126-142
- Hunt W.H., 1900, « Madagascar », *Journal of the American Geographical Society of New York*, Vol. 32, N° 4, pp.297-307
- INSTAT, 1997, *Recensement général de la population et de l'habitat, Rapport d'analyse, Migration*, Vol. 2, Tome V, Tananarive, Institut National de la Statistique, 133 p.
- INSTAT, 2006, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2004, Rapport Principal*, Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, Institut National de la Statistique, Janvier 2006, 187 p.
- Lee E.S., 1966, « A theory of migration », *Demography*, vol.3, n°1, p.45 – 47.
- Lucas R.E.B., Stark O., 1985, « Motivations to Remit: Evidence from Botswana », *Journal of Political Economy*, vol.93 n°5, pp.901-918
- MacDonald J., MacDonald L.D., 1962, « Chain Migration, Ethnic Neighborhood Formation and Social Network », *Social Research*, 29, pp.433-448.
- Massey D.S., 1990, « Social structures, household strategies and the cumulative causation of migration », *Population Index*, n°1, pp.3 – 25.
- Massey D.S., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., Taylor J.E., 1993, « Theories of international migration: a review and appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, n°3, Sep. 1993, pp.431-466.
- Ottino P., 1998, *Les champs de l'ancestralité à Madagascar : parenté, alliance et patrimoine*, Paris, Karthala, Orstom, 685 p.
- Pierre Bernard A., 2007, *Les implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural. Première phase. Synthèse nationale Madagascar*, Rural Struc, World Bank, 226 p.
- Pilon M., 2000, *Ménages et familles en Afrique Subsaharienne : du village à la capitale, entre permanence et*

- changements : l'exemple de la société Moba Gurma du Togo*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris V, 509 p.
- Portes A., 1998, « Social Capital: Its Origins and Applications in Contemporary Sociology », *Annual Review of Sociology*, vol.24, pp.1-24.
- Potot S., 2003, *Circulation migratoire et réseaux de migrants roumains*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Nice – Sophia Antipolis, UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, 386 p.
- Quiminal C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations soninké et transformations villageoises*, Paris, Ed. Christian Bourgeois, 223p.
- Raison J.P., 1994, *Paysanneries malgaches dans la crise*, Paris, Karthala, 379 p.
- Raison J.P., 1994, *Paysanneries malgaches dans la crise*, Paris, Karthala, 379 p.
- Rakotonaivo F., 2003, *Ny riba malagasy*, Fianarantsoa, Imprimerie Saint Paul, 391 p.
- Rakotonarivo A., 2008, *Ceux qui sont dispersés » : émigrés et culte des ancêtres dans les Hautes Terres malgaches*, 15^e Colloque International de AIDELF, Août 2008, Québec.
- Ralaimihoatra E., 1965, *Histoire de Madagascar, Tome I, Des origines au XIX^e siècle*, Imprimerie Société Malgache d'Éditions, Tananarive, 227 p.
- Ramasindraibe P., 1975, *Fokonolona fototry ny firenena*, Antananarivo, Nouvelle Imprimerie des Arts Graphiques, 216 p.
- Ranaivoarson P.A., 2001, *Ny hira gasy*, Antananarivo, Editions Saint Paul, 143 p.
- Razafindratsima N., 2005, *Les solidarités privées dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997 : famangiana, cohabitation, entraide financière et matérielle*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Institut d'Études Politiques de Paris, 335 p.
- Rosenzweig M.R., 1988, « Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low income countries », *The Economic Journal*, vol. 98, n°393, December 1988, pp.1148-1170.
- Roy G., 1963, *Étude sur les migrations intérieures de population à Madagascar*, Paris, ORSTOM, 185 p.
- Stark O., Levhari D., 1982, « On Migration and Risk in LDC », *Economic Development and Cultural Change*, vol.31 n°1, pp.191-196
- Tarrius A., 1992, *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L' Harmattan, 210 p.
- Taylor J.E., 1992, « Remittances and Inequality reconsidered: Direct, Indirect, and Intertemporal Effects », *Journal of Policy Modeling*, vol.14 n°2, pp.187-208
- Todaro M.P., 1969, "A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries", *The American Economic Review* vol.59, pp.138-148
- Vimard P., 1991, « Migrations et dynamique familiale: éthique du lien social ou logique de fragmentation? », in Quesnel A. et Vimard P. (éds), *Migrations, changements sociaux et développement*, ORSTOM, Paris, pp.203-213.
- Waldinger R., 1994, « The making of an immigrant niche », *International Migration Review*, vol. 8, n°105, spring 1994, pp.3 – 30.

Expérience professionnelle de l'auteur

Andonirina RAKOTONARIVO, est diplômée en démographie de l'Université Paris 5. Sa thèse, soutenue en 2008, a été effectuée en accueil dans le laboratoire de démographie de l'Université Catholique de Madagascar, et le Laboratoire Populations et Interdisciplinar-

ités de l'Université de Paris 5. Depuis 2009, elle continue ses recherches sur les migrations à l'Université catholique de Louvain, en Belgique. Elle s'intéresse aux migrations africaines vers l'Europe, notamment celle des Congolais vers la Belgique, et travaille principalement sur les questions d'insertion professionnelle et sociale.